



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

très haut débit

Question écrite n° 103295

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, du numérique et de l'innovation concernant l'accès à Internet à très haut débit dans les campagnes. La couverture du territoire en Internet rapide n'en finit plus de faire jaser. Les critiques fusent depuis quelques semaines sur le retard de la France en la matière. L'exécutif est responsable de ce décrochage. Si l'on fait référence à un classement de la Commission européenne, en matière d'accès Internet à très haut débit, la France se situe désormais à la 26^e place alors qu'en 2012, il était en avance sur ses partenaires européens. Seuls 45 % des foyers de l'Hexagone disposent d'une connexion supérieure ou égale à 30 Mbps. On constate que seulement 30 % des habitations des zones rurales ont accès au très haut débit, contre plus de 65 % dans les grandes villes, ce qui démontre que le Gouvernement laisse de côté les territoires ruraux. Un collégien ou un lycéen habitant à la campagne doit pouvoir avoir les mêmes besoins d'accès à la base de connaissance qu'est Internet qu'un collégien ou lycéen des villes. Il lui demande les raisons qui conduisent l'exécutif à discriminer une partie de la population, sachant que l'argent prévu pour le plan très haut débit va manquer en 2017 pour financer l'ensemble des projets.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103295

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Industrie, numérique et innovation

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mars 2017](#), page 1921

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)